

Le Journal des décideurs

# L'économiste

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

**Bourse Uemoa**

## La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

**Communications électroniques**

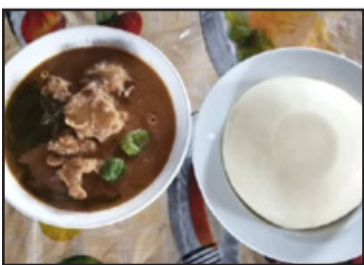
## L'Arcep fixe les périmètres et mesures de sécurité, les règles de camouflage

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP Bénin) a pris une décision en date du 29 juillet 2022 fixant les ... (Page 05)

**Création d'une nouvelle entreprise**

## Comment un PDG peut contribuer à son succès ?

Face à un climat économique et géopolitique de plus en plus hostile, des risques liés à la faillite et des ... (Page 11)



**Journées chômées et payées dans le monde** • (Pages 03 & 04)

# Le développement économique indépendant des jours fériés



**Célébration de la fête du 15 août au Bénin**

• (Page 11)

# La nouvelle igname au cœur des bonnes affaires

**Infrastructures scolaires**

## Le Japon octroie 203 millions F CFA à deux ONG

En appui au système éducatif béninois, le Japon, à travers sa représentation diplomatique au Bénin, a procédé ... (Page 02)

**Financement de l'économie béninoise**

## Le FAGACE et la BIIC renforcent leur coopération

Les responsables du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) ... (Page 09)

**Gestion des Finances Publiques**

## Les cadres informaticiens du MEF outillés sur la budgétisation et le Costing

Divers responsables du Système d'information de gestion des finances publiques (SIGFP) du Ministère de l'économie et des finances ont participé du 02 au 12 août 2022 dans ... (Page 08)

**Campagne agricole 2022-2023**

## Les grandes ambitions et projections du Bénin

Après les perturbations liées à la pandémie du coronavirus, le Bénin nourrit de belles ambitions dans la production agricole pour la campagne en ... (Page 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

**L'économiste**

| Devises étrangères | Dollar (Usd) | Euro   | Livre Sterling | Naïra | Cedi  | Rand  | Yen | Yuan  | Dirham (Aed) | Roupie (Inr) |
|--------------------|--------------|--------|----------------|-------|-------|-------|-----|-------|--------------|--------------|
| FCfa (XOF)         | 652.73       | 655.95 | 775.87         | 1.57  | 80.69 | 38.18 | 4.7 | 97.15 | 177.73       | 8.2          |



## Infrastructures scolaires à Glo-Djigbé et à Dogbo

## Le Japon octroie 203 millions F CFA à deux ONG

En appui au système éducatif béninois, le Japon, à travers sa représentation diplomatique au Bénin, a procédé, vendredi 12 août 2022 à la signature de deux contrats de don avec deux Organisations non gouvernementales (Ong) locales. Ce financement qui s'élève à plusieurs millions de F CFA s'inscrit dans le cadre du programme « Aide aux Projets Locaux (APL) » du Gouvernement du Japon.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Quelques mois après le financement de 279 millions octroyés à trois ONGs dans les communes de Zè, Tanguiéta et Allada, dans les secteurs de la santé, l'éducation et l'agriculture, le Japon renouvelle son engagement à offrir de meilleures conditions d'accès à l'éducation à tous au Bénin. C'est dans cet esprit que l'ambassadeur du Japon près le Bénin, Takahisa Tsugawa, a procédé à la signature de deux contrats de don avec les Ong « Nonvignon Daho » et l'Association des Jeunes Engagés pour un Monde Rural Epanoui. S'inscrivant dans le cadre du programme « Aide aux Projets Locaux (APL) » du Gouvernement du Japon, ce financement vise la sécurité humaine et la formation du capital humain. Pour ainsi dire, le premier contrat de don signé avec l'Association des Jeunes Engagés pour un Monde Rural Epanoui, pour un montant de plus de 103 millions de FCFA, est destiné à la construction et à l'équipement de 7 salles de classe, d'un laboratoire et deux blocs de latrine à



• Echanges de paraphe entre l'Amb. Takahisa Tsugawa et les responsables d'ONG

quatre cabines au CEG1 de Glo-Djigbé, dans la commune d'Abomey-Cavali. Signé avec l'Ong « Nonvignon Daho » pour un coût global de plus de 99 millions de FCFA, le second contrat de don est engagé pour la construction et l'équipement de 4 salles de classe et d'un bloc de latrine à 4 cabines au CEG de Honton et au CEG de Dadohoué dans la commune de Dogbo. A en croire l'ambassadeur du Japon près le Bénin, Takahisa Tsugawa, cet accord de financement qui sera concrétisé dans quelques mois à travers la construction des infrastructures scolaires, s'inscrit dans l'engagement

du Japon à soutenir le développement des ressources humaines en Afrique en général et au Bénin en particulier. Rappelant que le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) fait de l'éducation l'une de ses priorités dans son axe stratégique n°5 : « la promotion d'une éducation de qualité », « la réalisation de ces projets offrira de meilleures conditions aux élèves et enseignants » des collèges bénéficiaires, va-t-il adresser. Heureux du don, le Président de l'Association des Jeunes Engagés pour un Monde Rural Epanoui, Didier Houéssou a fait savoir, à l'occasion, qu'à travers ce financement, l'éducation des enfants de l'arrondissement de Glo-Djigbé sera mieux assurée. Remerciant le pays donateur, « vous venez de poser un acte inoubliable dans la vie des acteurs du Collège d'Enseignement Général 1 de Glo-Djigbé », a-t-il rassuré. Du reste, il importe de préciser que ces projets devraient être achevés dans une durée d'environ 6 mois.

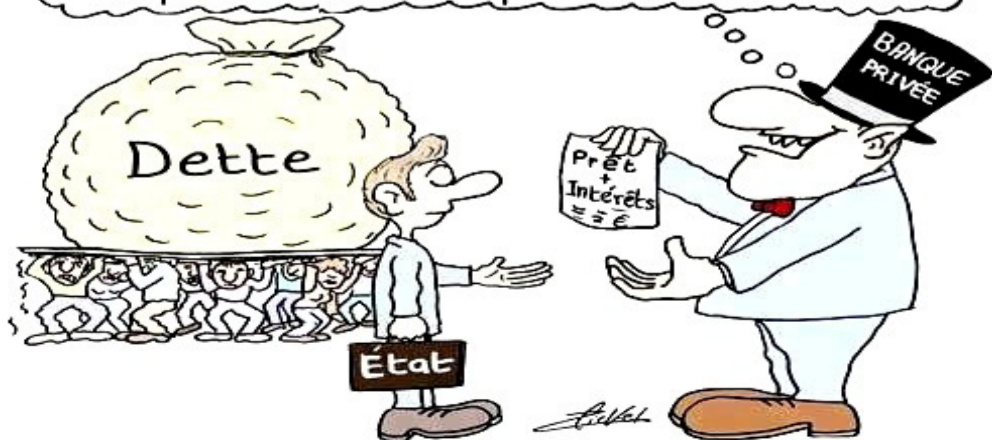


• Photo de famille

## Cari du jour

L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



## AUX DECIDEURS...

## Africain, malheur de lui-même !

En 1986, l'essayiste et historien français d'origine malienne Tidiane Diakité publiait : L'Afrique malade d'elle-même. 24 ans plus tôt en 1962, l'agronome français, René Dumont connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste publiait : L'Afrique noire est mal partie. Les deux titres si proches par la sémantique abordent pratiquement la même thématique et aboutissent au même réquisitoire. Les deux auteurs décrivent méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation. René Dumont dresse un constat peu encourageant de l'Afrique sub-saharienne qu'il parcourt et observe. Dans un contexte de décolonisation optimiste, sa voix de théoricien mais aussi d'homme de terrain s'élève à contre-courant des discours et des pratiques des élites issues des indépendances, pour sommer les Africains de reprendre en main leur agriculture en parvenant notamment à établir une culture vivrière locale - et à éradiquer ainsi la faim. L'Afrique noire est mal partie demeure une référence dans les débats sur la suffisance alimentaire en Afrique sub-saharienne. Charlotte Paquet Dumont replace l'œuvre dans son contexte tandis qu'Abdou Diouf et Jean Ziegler, dans les deux préfaces à cette édition, examinent l'analyse de René Dumont dans l'évolution de cinq décennies.

Tidiane Diakité dans L'Afrique malade d'elle-même abonde dans le même esprit en dénonçant les flatteries des pays plus avancés qui ignorent ou feignent d'ignorer certaines réalités. La France à qui un si long commerce de l'Afrique noire aurait dû permettre d'être au fait de certaines réalités intimes du continent africain se complaît dans une attitude qu'on ne peut guère qualifier d'attitude de vérité à l'égard de l'Afrique. Cette attitude se résume par des flatteries continuelles ; on parle alors de sérieux dans des pays où il existe tout sauf le sérieux ; on parle de progrès là où le déclin est manifeste ; on qualifie de courageux un peuple qui consacre le plus clair de son temps à danser, à boire et à mendier.

Aujourd'hui encore, en plein 21ème siècle, c'est l'ex DG de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) du Burkina Faso qui revient sur la même réalité en dénonçant la mentalité rétrograde des Africains. « Le plus grand défi dans nos entreprises de fabrication n'est pas la puissance ou l'infrastructure, le plus grand défi est d'obtenir un personnel honnête », raconte le banquier. Il comprend aujourd'hui pourquoi les entreprises africaines comme le groupe Dangote embauchent les Indiens alors qu'il y a beaucoup d'Africains au chômage. En fait, l'Africain d'aujourd'hui n'est pas prêt à s'affranchir des idées qui le retardent. En effet dans une entreprise, tous les agents semblent avoir pour mission de voler autant que possible, de gonfler des factures, enregistrant moins que le nombre réel d'unités produites.

Le pire dans tout cela, c'est que toutes les fraudes ne sont pas commises par une seule personne. Ce sont généralement de nombreux membres du personnel qui s'entendent les uns avec les autres, de la production aux ventes, en passant par les finances, même la direction. Il y a de quoi faire changer d'avis à ceux qui faisaient de procès au groupe Dangoté. La situation est devenue si mauvaise à un moment donné que pour ces derniers, les principaux critères pour embaucher du personnel n'étaient plus la compétence ou les certificats, mais l'honnêteté. Au moins, les compétences et les aptitudes peuvent être acquises, mais une fois que vous êtes malhonnête, vous êtes irrécupérable. Nous nous plaignons toujours de l'économie et du fait qu'il n'y a pas d'emplois. Je connais des gens à l'étranger qui auraient adoré créer des entreprises créatrices d'emplois en Afrique, mais ils ne le peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas demander à une personne de confiance de la diriger. Les regrets de Karim Koné.

Jean-Claude KOUAGOU

## Eco secret

News : La dette du Nigéria envers la Banque Mondiale atteint plus de 13 milliards de dollars

Le Nigeria s'est endetté auprès du Groupe de la Banque mondiale (BM) à hauteur de 660 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2022. Au 31 décembre 2021, la dette globale du Nigéria envers l'institution était de 12,38 milliards de dollars. Selon les données financières de la BM pour l'exercice 2022, cette dette a atteint 13,04 milliards de dollars au 30 juin 2022, soit 5472 milliards de nairas. Ceci, classe le pays à la quatrième position de la liste de la BM des dix principaux emprunteurs de l'IDA, après l'Inde (19,7 milliards de dollars), le Bangladesh (18 milliards).



## Journées chômées et payées dans le monde

## Le développement économique indépendant des jours fériés

Dans tous les pays du monde, la législation prévoit plusieurs jours fériés. De la France au Bénin en passant par les dragons asiatiques, la Chine, le Japon, les Emirats Arabes-unis, les Etats-Unis d'Amérique et l'Angleterre, ou encore les pays africains, on note une constance dans l'observance des jours non ouvrables. Les fêtes civiles et les fêtes religieuses sont en concurrence et offrent un repos collectif aux citoyens d'un même Etat ou d'une même nation. La moyenne de jours fériés qui est de 10 n'affecte pas le développement économique et social des pays.

● Jean-Claude KOUAGOU

Partout dans le monde, les jours fériés sont contenus soit dans le code du travail, soit dans une loi spécifique portant fêtes légales. Le 13 juillet 1906, la loi sur le repos hebdomadaire a été promulguée en France. Le gouvernement du ministre de l'intérieur Georges Clemenceau, convaincu des bienfaits économiques du « partage du travail » fait adopter la loi le 23 avril 1919. Elle instaure donc, sans perte de salaire, le principe des « trois 8 » : 8 heures de travail, 8 heures de repos et de loisirs, 8 heures de sommeil. Elle s'applique à tous les salariés. De fait, la loi instaure donc également la durée légale du travail à 48 heures par semaine. La journée de travail de 8 heures est une revendication des mouvements ouvriers. Tels sont les principes cardinaux qui président à l'élaboration des journées chômées et paysées dans tous les pays du monde. Selon que le pays est fondamentalement d'une seule obédience religieuse comme en Arabie Saoudite, les jours fériés sont déterminés par les fêtes de la religion musulmane et les fêtes universelles et civiles. Ainsi, jouit-on en Arabie Saoudite de 30 jours de congés annuels, de 104 jours de week-end, d'une journée de souveraineté nationale et exclusivement du Mouloud, de l'Aid El Fitr et de l'Aid El Kébir. Dans les Etats laïcs, en plus de ces jours fériés en Arabie Saoudite, il faut ajouter les fêtes chrétiennes. La jouissance des jours fériés qui apparaissent trop nombreux n'est pas le propre des pays sous-développés. Il en est ainsi des quatre dragons asiatiques que sont Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong. Leur niveau de développement spectaculaire ne les prédispose pas à des robots qui travaillent sans repos. Tous les citoyens de tous les pays du monde jouissent des 104 jours de week-ends auxquels s'ajoutent les 30 jours de congés annuels pour les salariés et les jours de fêtes religieuses. En administration, les salariés du monde



entier reposent au moins pour 134 jours en dehors des fêtes religieuses un peu plus nombreuses dans les Etats laïcs.

### Les raisons de la jouissance des jours de repos

Au moyen-âge où l'esclavage et la traite négrière avaient cours, les sujets pouvaient travailler sans repos et en mourir. Car, l'organisme n'est pas un robot. Et même en supposant que l'appareil remplace l'homme, l'appareil ou engin tombe aussi en panne. Ce traitement de ne pas accorder du repos aux esclaves a été jugé inhumain. Dès lors, les militants des droits de l'homme avec le concours de la classe ouvrière ont mené des luttes après et œuvré au prix de lourds sacrifices pour d'abord l'abolition de l'esclavage et pour la jouissance de repos réparateur. C'est dans ce sens que le ministre français Georges Clemenceau, a fait voter le 23 avril 1919 la loi portant sur les bienfaits économiques du « partage du travail ». Il est à noter que la France était le dernier pays en Occident à voter une loi pour les repos hebdomadaires. Face à la misère de leur existence et aux inégalités sociales du XIX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers s'organisent et luttent pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils mettent en place leur propre système d'assis-

sance : les sociétés de secours mutuels. Les ouvriers cotisent dans ces sociétés qui leur apportent une aide financière en cas de dé-

trousse. La plupart du temps, le patronat s'oppose systématiquement, au nom de la rentabilité, à l'amélioration des conditions de travail

et à la hausse des salaires des ouvriers. Les ouvriers n'ont pas de relations personnelles avec leur patron. Ils travaillent avec d'autres ouvriers et vivent souvent entre eux. Cette communauté de vie favorise grandement la naissance d'une conscience de classe, préalable indispensable, selon le penseur allemand Karl Marx, à la lutte collective. C'est au Royaume-Uni qu'apparaissent, vers 1850, les premiers syndicats, les Trade Unions. Ils réclament également un salaire minimum, la limitation de la durée de travail et des congés payés. Les syndicats britanniques sont reconnus en 1871. En France, le syndicalisme, longtemps bloqué par la loi Le Chapelier de 1791, est finalement autorisé à partir de 1884.

Il prend un caractère plus révolutionnaire. En 1895, est créée la Confédération générale du travail (CGT). L'article 24 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée à Paris au Palais de Chaillot le 10 décembre 1948 par les 58 Etats qui constituaient alors l'Assemblée générale stipule que : « Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques ». C'est l'un des fondements juridiques au plan universel qui consacrent légalement la jouissance des 48 heures de repos hebdomadaires et des congés administratifs. De là, chaque Etat a fait voter une loi ou pris un acte juridique de reconnaissance des fêtes légales.

## Jouissance des jours fériés dans quelques pays africains

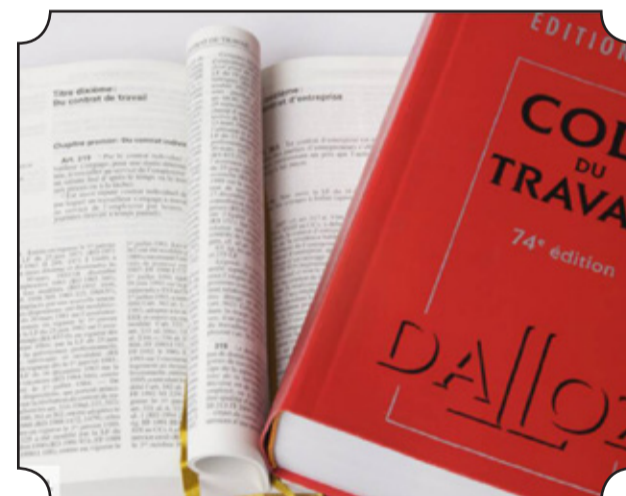
L'Organisation des Nations-Unies regroupe 197 Etats de par le monde. La quasi-totalité des Etats africains y sont membres. En application de l'article 24 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, plusieurs pays ont édicté des normes juridiques spécifiques.

Au Cameroun par exemple, c'est la loi n° 73/5 du 7 décembre 1973 fixant le régime des fêtes légales, modifiée et complétée par la loi n° 76/8 du 8 juillet 1976 qui instaure le cadre juridique. L'arrêté n°0593/CAB/PR du 11 août 2017 ajoute à la liste des jours fériés la date du 14 août. En plus des 48h de repos hebdomadaires, le Cameroun reconnaît 4 fêtes civiles ci-après : Jour de l'an (1er janvier), fête de la Jeunesse (11 février), fête du Travail (1er Mai) et la fête Nationale (20 Mai). La loi N°73/5 DU 7 DEC 1973 fixant le régime des fêtes légales en République Unie du Cameroun souligne que « lorsqu'une fête légale civile est célébrée un dimanche ou un jour férié, le jour consécutif est assimilé à cette fête du point de vue des conditions de travail et de rémunération ». En outre le Cameroun reconnaît et célèbre 6 fêtes légales religieuses ci-après : ascension, Vendredi Saint, Assomption (15 août), Noël (25 décembre), la fête de fin de Ramadan (Djouldé Soumaé), fête du Mouton (Djouldé Laihadji). Au total, le Cameroun déclare chômés et payés 10 jours de fête, sans préjudice des jours consécutifs qui peuvent être chômés et payés.

Le Bénin et les autres pays africains laïcs suivent la même tendance. C'est-à-dire la reconnaissance des fêtes civiles et des fêtes religieuses. Ainsi au Bénin, c'est la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 qui fixe les fêtes légales en République du Bénin. Douze jours

sont chômés et payés à savoir : le 1er janvier : Fête du Nouvel An, le 1er mai : Fête du Travail, le 1er Août : Fête Nationale, le 15 août : Jour de l'Assomption, le 1er novembre : Jour de la Toussaint, le 25 décembre : Jour de Noël, le lundi de Pâques, le lundi de Pentecôte, le jour de l'Ascension, le jour du Ramadan, le jour de la Tabaski et le jour de Maouloud. Par décret n°2011-376 du 4 novembre 2011 modifiant et complétant l'article 2 du décret n°96-205 du 7 mars 1996 déterminant la liste et le régime des jours fériés, la Côte d'Ivoire d'Alasane Dramane Ouattara, commémore 16 jours de repos répartis en fêtes civiles et fêtes religieuses.

Le Sénégal chôme 16 jours sans préjudice de la possibilité de déclarer fériés les jours consécutifs. Il s'agit des jours ci-après : 1er janvier, 1er février, Tamxarit, 1er mai, Journée du Maouloud, Journée de la Korité, Journée de la Tabaski, Lundi de Pâques, Jeudi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, Journée du 15 août, Journée de la Toussaint, 11 novembre, 25 décembre, la journée du Grand Magal de Touba. Quand la Korité et la Tabaski tombent sur un dimanche, le lundi suivant est férié. Le cadre juridique sénégalais est déterminé par la loi 74-52 du 4 novembre



1974 relative à la fête nationale et aux fêtes légales modifiée par les lois n° 83-54 du 18 février 1983 ; n° 89-41 du 26 décembre 1989 et n°2013-06 du 11 décembre 2013 complétant et modifiant certaines dispositions de la loi n°74-52 du 4 novembre 1974 relative à la fête nationale et aux fêtes légales. Au Rwanda, les citoyens jouissent aussi de plusieurs jours de repos induits par les fêtes civiles et religieuses. 15 jours sont fériés dans ce pays à savoir le 20 Juin : journée du Commonwealth, le 1er Juillet : Fête Nationale le 4 Juillet : Jour de la Liberté, Tabaski, Vacances d'été (début), 31 Juillet : FESPAD, 5 Août : Festival de la Moisson, 9 Août : Vacances d'été (fin), 15 Août 2022 Assomption, 25 Septembre : Kamarampaka, 19 Novembre : Vacances de Noël (début), 25 Décembre 2022 Jour de Noël, 26 Décembre 2022 Jour férié.

Suite à la page 04



## Journées chômées et payées dans le monde

## Le développement économique indépendant des jours fériés

## Jouissance des jours fériés sur d'autres continents

La France métropolitaine compte 11 jours fériés légalement définis par le code du travail. Elle célèbre 5 jours de fêtes civiles : le 1er janvier, le 1er mai, fête du Travail, le 8 mai, fête de la Victoire, commémoration de la « capitulation sans condition ». Le 14 juillet, fête nationale française et le 11 novembre : armistice, journée d'hommage à tous les morts pour la France. Aux fêtes civiles, s'ajoutent d'une part les fêtes religieuses chrétiennes : le jeudi de l'Ascension, la fête de l'Assomption, la Toussaint et Noël. La loi du 8 mars 1886 ajoute le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte (ces lundis ne sont pas des fêtes liturgiques en eux-mêmes, mais des jours de repos consécutifs). D'autre part, la France reconnaît et chôme les fêtes musulmanes ci-après : fête de l'Aïd el-Fitr, la nuit du Destin et deux jours fériés pour la Tabaski ou Aïd el-Kebir.

En Corée du Sud, les jours fériés correspondent aux fêtes et festivals suivants : Seollal (nouvel an lunaire), Samiljeol : 1er mars. Samiljeol commémore la fin de la colonisation japonaise, Singmogil : 5 avril. C'est le jour des Arbres, le jour où les Coréens reboisent le pays, Seogka tansinil : les Coréens fêtent la naissance de Bouddha en décorant les temples. Festival du thé vert de Boseong : premier week-end de mai. Initiation à la cueillette et à la fabrication du thé, dégustation de thé et de plats à base de thé, expositions artistiques autour du thé... : tels sont les activités et les événements proposés lors de ce beau festival. Festival de la boue de Boryeong : les dix derniers jours de juillet. Chuseok : mi-septembre (le 15e jour du 8e mois lunaire). Les Coréens retournent dans leurs familles, s'habillent de manière traditionnelle et cuisinent des plats ancestraux. Festival international du film de Busan (PIFF) : de début à mi-octobre. Le PIFF est l'un des festivals de cinéma les plus impor-

## LES SOURCES DU DROIT DU TRAVAIL

| TEXTES CONSTITUTIONNELS   | TEXTES INTERNATIONAUX   | TEXTES LEGAUX  | TEXTES REGLEMENTAIRES   | TEXTES PROFESSIONNELS   |
|---|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de dispositions intéressent la matière sociale</li> <li>L'essentiel figure dans le Préambule de la Constitution de 1946</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Traité international</li> <li>Traité général</li> <li>Traité spécifique</li> <li>Traité issu du Conseil de l'Europe</li> </ul> Droit de l'Union européenne | L'article 34 de la Constitution confie au législateur la compétence de déterminer les principes fondamentaux du droit du travail | Nombreux décrets d'application en droit du travail en raison de l'article 34 de la Constitution | <ul style="list-style-type: none"> <li>Accords collectifs</li> <li>Engagements unilatéraux</li> <li>Usages</li> <li>Règlement intérieur</li> <li>Accords atypiques</li> <li>Contrat de travail</li> </ul> |

Lire l'article "Les sources du droit du travail" sur [aideauxtd.com](http://aideauxtd.com)

tants d'Asie. Initié en 1966, chaque année, plus d'une soixantaine de pays présentent plus de 200 films. Le Singapour comme le Bénin chôme et paye une dizaine de jours. Il s'agit du 1er janvier, du Nouvel an chinois : entre janvier et février (en fonction du calendrier lunaire), du Vendredi saint de la fête du travail : 1er mai de Vesak : mai, jour le plus sacré du calen-

drier bouddhiste, de la fête nationale le 9 août de l'Aïd al-Fitr fin du Ramadan, de Diwali célébration du Nouvel an hindou, de la Noël le 25 décembre, de l'Aïd el-Kebir fin du pèlerinage annuel à la Mecque.

Hong Kong est l'un des 4 pays dragons asiatiques. A l'image de tous les pays du monde, Hong Kong compte plusieurs jours fériés. On peut citer le 1er janvier, les trois premiers jours de février correspondant au Nouvel An chinois, jour de fête par excellence, le 5 avril, les 15, 16 et 18 avril : Vendredi saint, le jour de Pâques et le lundi de Pâques, le 2 mai : jour suivant le 1er mai, la fête du travail, le 9 mai : anniversaire de Bouddha, le 3 juin : le Dragon Boat Festival, le 1er juillet : le Hong Kong Special Administrative Region Establishment Day, le 12 septembre : jour suivant le Mid-Autumn Festival, le 1er octobre : National Day, le 4 octobre : le Chung Yeung Festival, le 26 et le 27 décembre, les jours suivants Noël. C'est donc plus de 17 jours fériés.

La Taiwan a un nombre de jours fériés relativement limités. On décompte : le 3 Juin : Festival Bateaux Dragons, les 9 et 10 Septembre : Festival de l'après Mi-Automne, le 10 Octobre : Fête Nationale, le 31 Décembre : Réveillon.

La situation en Taïwan est semblable à celle des Emirats arabes unis dont la capitale est Dubaï. Les jours fériés sont de deux types, selon qu'ils sont fixes ou basés sur le calendrier musulman. Les jours de week-end dans les administrations des Emirats arabes unis sont le vendredi

et le samedi. Dans le secteur privé, seul le vendredi est, en règle générale, férié. Ainsi la liste des jours fériés aux Emirats Arabes-Unis se présente comme suit : 1er janvier : jour de l'an, 30 novembre : jour des Martyrs, 2 décembre : fête Nationale, jour de Nouvel an musulman, Anniversaire du prophète (Al Mawlid) : le 12e jour du 3e mois, Al Isrâ' wal Mi'râj : Nuit du 27 au 28e jour du 7e mois. Commémore le voyage et l'ascension nocturnes du prophète, Aïd el-Fitr : fin du mois de ramadan, Jour d'Arafat : 9ème jour du 12e mois, Aïd-el-Kébir : Fête du Sacrifice.

Aux Etats-Unis d'Amérique, en raison de la pluralité des Etats qui composent l'Union, le nombre de jours fériés est très élevé en tenant compte de l'ensemble. Cependant à l'échelle de l'Union, on peut retenir essentiellement les jours fériés suivants : 1er janvier : jour de l'an, Troisième lundi de janvier : Journée de Martin Luther King, Troisième lundi de février : Journée de la Présidence, Dernier lundi de mai : Jour du souvenir, 19 juin : fin de l'esclavagisme, 4 juillet : Jour de l'Indépendance, Premier lundi de septembre : Fête du Travail, Deuxième lundi d'octobre : Jour de Christophe Colomb, 11 novembre : Journée des anciens combattants, Quatrième jeudi de novembre : Thanksgiving, 25 décembre : Noël, 26 décembre : Lendemain de Noël. L'ensemble des Etats-Unis d'Amérique commémore 12 jours fériés.

En moyenne, 10 jours sont au moins fériés dans tous les

pays du monde quelle que soit le continent. Ces jours tiennent compte de la fête nationale ou indépendance, des fêtes religieuses et des fêtes civiles. L'application de l'article 24 de la Déclaration universelle des droits de l'homme fait en outre jouir un cumul de 104 jours de repos hebdomadaires par an. Les fonctionnaires et autres salariés bénéficient de 30 jours de congés administratifs annuels pour refaire leur santé afin d'être plus productifs et créatifs à la reprise du travail.

## Les facteurs et les politiques de développement

Le développement d'un pays n'est pas tributaire du nombre de jours de repos. Bien au contraire ! Dans les organisations internationales, les fonctionnaires ne travaillent pas comme des nègres. Les 24h journalières sont réparties en 8 heures de travail, 8 heures de repos et de loisirs et 8 heures de sommeil. On présume que cette répartition n'est pas faite ex nihilo. Elle résulte d'études psychologiques, psychiques et sanitaires qui établissent que pour tirer le meilleur rendement de l'homme, il ne faut pas le faire travailler comme un âne. C'est scientifiquement prouvé qu'après 8h de travail assidu et soutenu, l'homme perd ses automatismes et sa lucidité. Il a besoin de repos. Par ailleurs, le fait d'être à la tâche chaque jour, il devient peu créatif dans la routine. Il a besoin de s'évader à travers les loisirs qu'offrent les vacances. Voilà pourquoi dans certaines institutions et organisations internationales, les fonctionnaires prennent des congés semestriels. A la reprise, ils sont très productifs et créatifs. Il en résulte que le développement, résultante du processus de travail tire meilleur profit des agents qui se donnent du repos à intervalles réguliers de temps. Si la Chine, le Japon, l'Afrique du Sud, les Emirats Arabes-Unis et bien d'autres pays sont devenus à différentes échelles de nouvelles puissances, ce n'est pas parce qu'ils n'observent pas les temps de repos. Ils ont plutôt compris que pour se développer il faut avoir une vision bien claire et créer les conditions de sa réalisation.

## Le cas des pays sous-développés et du Bénin

Le sous-développement n'est pas imputable au nombre de jours fériés, aux congés et au repos hebdomadaire dont la somme est au-delà de 140 jours sur 365 jours soit environ 40% de réduction de temps de travail. Le développement économique et social fait référence à l'ensemble des mutations positives techniques, démographiques, sociales, sanitaires pour le compte d'une région, d'un pays ou d'un continent. Il ne doit pas être confondu avec la croissance économique. Celle-ci



est habituellement nécessaire ou consécutive au développement mais elle n'en est qu'un aspect. Il existe même des zones en croissance par simple inertie de tendance ou sous l'effet de dopants artificiels. Le développement économique nécessitant notamment de la création de richesses, on associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique). La volonté de concilier simple développement économique et progrès ou amélioration du bien-être a amené à forger, à côté des indicateurs de développement traditionnels (PNB, PIB), d'autres indicateurs, tels que l'indice de développement humain (IDH), qui prend en compte la santé, l'éducation, le respect des droits de l'homme (dont font partie, depuis 1966, les droits économiques et sociaux). Les paramètres économiques et sociaux pour la mesure du développement sont indiqués dans l'article « Pays en développement ». La différence entre croissance économique et développement social est mal perçue dans le grand public. Le bien-être social doit être distingué de la production économique. Le bien-être est pluridimensionnel. D'autres composants existent à côté du bien-être matériel. Pour atteindre de tels résultats, il faut absolument que les dirigeants des Etats aient de la vision et des ambitions. C'est le défaut de vision définie sur le terme qui inhibe les efforts de développement dans les pays sous-développés. Ainsi du cas du Bénin et de plusieurs pays africains. Pour atteindre un développement économique et social optimal, les dirigeants africains doivent changer de paradigme. Les politiques de développement doivent être conçues avec des visions prospectives sur le long terme et au besoin, spécifier les domaines prioritaires. En l'absence de ces instruments, chaque régime au pouvoir, corrompu pas l'inaction navigue à vue. Puis à l'heure du bilan, l'on s'étonne que le progrès social ne soit pas réalisé.



## Communications électroniques

## L'Arcep Bénin fixe les périmètres et mesures de sécurité, les règles de camouflage

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP Bénin) a pris une décision en date du 29 juillet 2022 fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques. Lire la décision.



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cotonou, le 29 JUIL 2022

DECISION N° 2022-0248 / ARCEP/PT/SE/GU fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

#### LE CONSEIL DE RÉGULATION,

- Vu la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2020-35 du 06 janvier 2021 ;
  - Vu le décret n° 2019-209 du 31 juillet 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de l'Autorité de régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
  - Vu le décret n° 2021-062 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
  - Vu le décret n° 2021-082 du 03 mars 2021 portant nomination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
  - Vu le décret n° 2021-051 du 03 février 2021 fixant les valeurs limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques et les modalités de contrôle et d'inspection des équipements et installations radioélectriques ;
  - Vu l'arrêté année 2021 n°17/MND/MS/MC/DD/MDGL/DC/SGM/CTJ/CJ/SA/017SGG2021 du 16 décembre 2021 portant conditions d'implantation, de transfert et de modification des stations radioélectriques en République du Bénin ;
  - Vu la communication n°022 /ARCEP/SE/DAR/SP/2022 du 29 juillet 2022 ;
- Après avoir délibéré en sa session du 29 juillet 2022 ;

#### DECIDE :

#### CHAPITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

##### Article 1<sup>er</sup> : Objet

La présente décision fixe les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

##### Article 2 : Installation des sites radioélectriques

Les sites radioélectriques peuvent être installés au sol ou sur les points hauts (toits d'immeubles, châteaux d'eau, etc.).

#### CHAPITRE II : DES PERIMETRES ET MESURES DE SECURITE

##### Article 3 : Périmètre de sécurité des sites radioélectriques

La distance minimale qui sépare l'axe principal du pylône d'une propriété immédiate, habitée ou non, est fixée comme suit :

- un rayon de 10 mètres pour les pylônes implantés au sol jusqu'à une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2) ;
- un rayon de 8,5 mètres pour les pylônes implantés sur les points hauts dépassant une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2).

##### Article 4 : Clôture de sécurité des sites radioélectriques

Une clôture de sécurité est érigée autour des sites radioélectriques pour protéger le public de toute exposition aux rayonnements et d'accidents liés aux chutes éventuelles d'équipements installés sur les pylônes.

La clôture de sécurité tient compte de la distance minimale fixée à l'article 3 de la présente décision.

Les opérateurs de réseaux mobiles veillent à ce que les polices d'assurance souscrites au titre de leur licence ou autorisation couvrent les installations et équipements des sites radioélectriques.

#### CHAPITRE III : DU CAMOUFLAGE DES SITES RADIOELECTRIQUES

##### Article 5 : Zones de camouflage

Le camouflage est exigé pour tout site radioélectrique implanté dans les zones urbaines des communes à statut particulier et intermédiaires.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa précédent, l'Autorité de Régulation peut exiger le camouflage dans certaines zones spécifiques définies en raison de leurs caractères touristique et stratégique. La liste des zones définies est mise à jour annuellement par l'Autorité de Régulation.

##### Article 6 : Critères de choix du type de camouflage

Le choix du type de camouflage des sites doit respecter l'intégrité visuelle (fond, forme, couleur, éclat, etc.) des bâtiments, des infrastructures et des paysages.

##### Article 7 : Validation du type de camouflage

Les types de camouflage à déployer sont préalablement soumis à l'appréciation de l'ARCEP BENIN dans le cadre de la demande de validation des sites. La description, les caractéristiques et le schéma synoptique du camouflage sont constitutifs du dossier de demande de validation de sites radioélectriques.

#### CHAPITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

##### Article 8 : Mise en conformité

En ce qui concerne les périmètres de sécurité, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de trois (03) ans pour la mise en conformité de leurs sites radioélectriques existant avant l'entrée en vigueur de la présente décision.

A cet effet, ils soumettent à l'Autorité de Régulation un plan de mise en conformité de leurs sites radioélectriques qui court au plus tard à partir de janvier 2023.

En ce qui concerne le camouflage, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de deux (02) ans, conformément à une planification annuelle de déploiement de camouflage dans les zones précisées à l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 qui tient compte des programmes de déploiement des villes.

##### Article 9 : Sanctions

Le non-respect des dispositions de la présente décision est passible de sanctions conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

##### Article 10 : Entrée en vigueur

La présente décision abroge toutes décisions antérieures contraires. Elle prend effet à compter de sa date de signature et est publiée partout où besoin sera.

Ont siégé :

Mesdames :

Carrelle TOHO

Fanta SANGARE BOURAIMA

Esther GANDJI

Messieurs :

Flavien BACHABI

Goundé Désiré ADADJA

Président,  
Le Président  
Flavien BACHABI

#### AMPLIATIONS

|            |    |
|------------|----|
| Original   | 1  |
| MND        | 1  |
| Opérateurs | 3  |
| FAI        | 17 |



## Financement des PME

### Le Groupe BGFIBank signe un partenariat avec le Groupe African Guarantee Fund

Le Groupe BGFIBank et le Groupe African Guarantee Fund (AGF) ont signé le vendredi 12 août 2022 à Libreville, une ligne de garantie de portefeuille d'un montant total de 50 millions d'Euros, destinée à couvrir les crédits alloués aux PME.

Cette nouvelle convention permettra au Groupe BGFIBank présent sur plusieurs métiers financiers et doté d'un fort ancrage panafricain, à travers ses diverses filiales, d'accélérer l'accès au financement de la clientèle des PME, véritable levier de développement des économies africaines.

L'accord de partenariat a été signé par M. Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank et M. Jules NGANKAM, Directeur Général du Groupe African Guarantee Fund, en présence de l'ensemble du Top Management du Groupe BGFIBank et du Groupe AGF.

Lors de cette cérémonie de signature, le Président Directeur Général M. Henri-Claude OYIMA, a déclaré : « Pour le Groupe BGFIBank, ce partenariat s'inscrit en ligne avec les ambitions de notre projet d'Entreprise DYNAMIQUE 2025 qui prône, entre autres, l'inclusion financière, laquelle implique l'accroissement du segment PME dans le portefeuille global de crédits. Vecteur de développement et de valeur ajoutée pour le continent africain, l'essor d'un tissu de PME solide et prospère constitue pour nous une opportunité, et passe inéluctablement par la mise en œuvre des synergies entre partenaires de références afin de surmonter les défis que posent le financement de cette clientèle spécifique. Le partenariat que nous nouons ce jour avec l'AGF ouvre une nouvelle ère à bien des égards ».

De son côté, M. Jules NGANKAM, a salué la consolidation de la relation entre le Groupe BGFIBank et le Groupe AGF en faveur des PME en Afrique. « Le Groupe AGF et le Groupe BGFIBank collaborent depuis huit ans et cette nouvelle convention témoigne de notre volonté de continuer à soutenir les PME, acteurs majeurs de la création d'emplois en Afrique. Par ailleurs, nous considérons l'entreprenariat féminin comme un pilier de la croissance économique. Ainsi, grâce au programme AFAWA Guarantee for Growth, mis en œuvre par l'AGF en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), les filiales du Groupe BGFIBank soutiendront avec



des conditions plus avantageuses les PME de l'entreprenariat féminin. » a déclaré M. NGANKAM.

#### À propos du Groupe BGFIBank

Le Groupe BGFIBank est un Groupe Financier International multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques, avec l'ambition d'être la banque de référence sur ses marchés en termes de qualité de service. Fidèle à ses valeurs de Travail, d'Intégrité, de Transparence, de Responsabilité et d'Esprit d'Equipe, le Groupe place la qualité de service au cœur de son métier. Il accompagne ses clients particuliers, entreprises et institutionnels dans une relation durable, avec une gamme de produits et services élargie.

Le Groupe BGFIBank enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. 2441 collaborateurs présents dans douze pays accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée au Bénin, au Cameroun, en Centrafrique, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée Equatoriale, à Madagascar, en République Démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Sénégal.

#### À propos d'AFRICAN GUARANTEE FUND

African Guarantee Fund est une institution financière non bancaire dont l'objectif est de promouvoir le développement économique, d'accroître les créations d'emplois et de réduire la pauvreté en Afrique en fournissant aux institutions financières des solutions de garantie et un appui au renforcement des capacités, spécifiquement destinés à soutenir les PME en Afrique.

African Guarantee Fund a été créé par le gouverne-

ment du Danemark par le biais de l'Agence Danoise de Développement International (DANIDA), le gouvernement espagnol par le biais de l'Agence Espagnole de Coopération et de Développement International (AECID) et la Banque Africaine de Développement (BAD). Les autres actionnaires sont : l'Agence Française de Développement (AFD), le Fonds Nordique de Développement (NDF), le Fonds d'Investissement pour les Pays en Développement (IFU) et la KfW Development Bank.

AGF est noté AA- par l'agence de notation Fitch Ratings. [www.africanguarantefund.com](http://www.africanguarantefund.com)

#### À propos de l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA)

Baptisée AFAWA par acronyme anglais – pour Affirmative Finance Action for Women in Africa – est une initiative panafricaine de la Banque Africaine de Développement, qui vise à combler le déficit de financement qui affecte les femmes en Afrique, estimé à 42 milliards de dollars. AFAWA propose une approche multidimensionnelle pour éliminer les contraintes auxquelles les femmes entrepreneurs sont confrontées en Afrique. En plus de tirer parti de tous les instruments financiers de la Banque, elle propose un programme de garantie pour la croissance (G4G), exclusivement dédié aux entreprises féminines. Il s'agit d'un mécanisme de partage des risques en partenariat avec le Fond africain de garantie et le Fonds fiduciaire pour l'égalité des sexes afin d'attribuer des subventions aux assistances techniques et aux initiatives environnementales favorables. Le G4G est financé par le G7, les Pays-Bas et la Suède.

Financial Afrik

## Télécom

### Vers la gratuité du roaming entre le Togo et Gabon

La coopération entre les deux pays pourrait s'intensifier maintenant qu'ils sont tous deux membres du Commonwealth, et cela passe aussi par la facilitation des interactions entre leurs populations. Le Gabon et le Togo ont conclu en début de mois un protocole d'accord sur la suppression des frais de roaming au profit des abonnés des services de téléphonie mobile des deux pays.

L'annonce a été faite par l'Autorité de régulation des communications électroniques et postes (Arcep). Grâce à cet accord signé à Libreville, une baisse drastique des prix sera effective sur les communications mobiles (voix, data et SMS) en itinérance. Aussi, relaie TogoFirst, « il sera désormais possible d'utiliser une carte SIM togolaise au Gabon et vice-versa sans payer de frais de roaming qui rendent ces communications mobiles extrêmement chères. [...] La réception des appels sera désormais gratuite et les appels émis dans le pays visité seront facturés aux tarifs locaux hors forfaits, soit jusqu'à 10 fois moins chers qu'actuellement ». Ce protocole qui renforce la coopération entre le Togo et le Gabon s'inscrit dans le cadre de la création d'un marché unique africain au sein de l'alliance SMART AFRICA. À ce titre, le Togo entend poursuivre l'élargissement dudit accord avec l'intégration d'autres pays d'Afrique. Il faut rappeler que les échanges commerciaux entre les deux pays sont plutôt florissants. Selon la direction des douanes, le Togo est le 5ème exportateur mondial de biens (notamment du pétrole) vers le Gabon, et était le 1er en Afrique en 2020.



## Côte d'Ivoire

### Près de 75 millions \$ seront investis dans la construction de deux hôpitaux



L'Etat ivoirien a entamé, depuis quelques années, un programme de réhabilitation et de construction d'hôpitaux afin d'améliorer les conditions de prise en charge des malades dans le pays. Ce programme est mis en œuvre grâce à l'accompagnement de plusieurs partenaires. le gouvernement ivoirien investira plus de 74,9 millions de dollars dans la construction de deux hôpitaux dans le nord

du pays. Le lancement des travaux a été fait le mardi 9 août, par le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi, a-t-on appris dans un communiqué de presse. Il s'agit d'un Centre hospitalier régional (CHR) d'une valeur de 51,9 millions de dollars dans la ville d'Odienné et d'un hôpital général dans la localité de Gbéléban évalué à un peu plus de 23 millions de dollars. Le CHR d'Odienné sera bâti sur une superficie de 10,5 hectares, avec une capacité de 187 lits. Les travaux de construction sont prévus pour durer 24 mois. L'hôpital général de Gbéléban aura quant à lui une capacité d'accueil de 60 lits et comprendra un service de gynéco-obstétrique, une administration, un laboratoire, une salle de radiologie. Il sera bâti sur une superficie de 2 hectares. Les travaux dureront également 24 mois.

Selon les autorités ivoiriennes, cette initiative vise à améliorer les conditions de prise en charge des patients et la sédentarisation des malades de toute la région du Kabadougou. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme hospitalier de construction et de réhabilitation d'infrastructures sanitaires mené par le gouvernement, évalué à un près de 1,3 milliard de dollars. Dans le cadre de ce programme, l'agence Bloomberg a rapporté, en juillet dernier, une information selon laquelle, l'Etat ivoirien prévoyait d'emprunter plus de 300 millions de dollars auprès de plusieurs banques internationales pour construire des hôpitaux dans le pays. Notons également qu'en 2019, les autorités ivoiriennes avaient déjà conclu un accord de financement de 360 millions de dollars avec le groupe britannique NMSI pour la construction de nouvelles infrastructures sanitaires.

## Formation

### L'université française Sciences Po propose un cours en ligne sur l'Afrique et la mondialisation

Alors que l'Afrique tente de tirer profit de la mondialisation, elle rencontre encore quelques défis, à l'instar du taux de pauvreté et des inégalités encore élevées. L'université française Sciences Po a lancé un cours en ligne sur l'Afrique et la mondialisation. Sous forme de MOOC (Massive open online course), il présente le continent africain et sa place dans les nouvelles relations internationales. Accessible au grand public, le cours constitué de 4 modules aborde la question de la nécessité d'une nouvelle approche, en rupture avec les théories classiques. Aussi, le cours présente les inégalités mondiales, les types d'intégration et de construction régionaux, et les acteurs du système international. En outre, des modules spécifiques seront consacrés à la compréhension des notions de religion, d'identité, de puissance et d'État-nation dans le contexte de mondialisation. Le cours de niveau débutant prend sa source dans les approches sociologique et historique françaises des relations internationales, comme celles promues en Afrique. Il est en français et est flexible, selon les disponibilités. Au-delà des relations internationales classiques, le processus de mondialisation mobilise les acteurs économiques, sociaux et culturels, individuels et collectifs qui agissent dans l'espace mondial. Alors que le monde est entré dans l'ère de la mondialisation, l'Afrique doit s'atteler à tirer profit de ce nouveau système en tenant compte de ses objectifs les plus urgents, à savoir : accélérer la croissance et le développement, et éradiquer la pauvreté.

Ecofin du 15 Août 2022



|                    |               |
|--------------------|---------------|
| <b>BRVM 10</b>     | <b>163,47</b> |
| Variation Jour     | ↑ 0,07 %      |
| Variation annuelle | ↑ 6,49 %      |



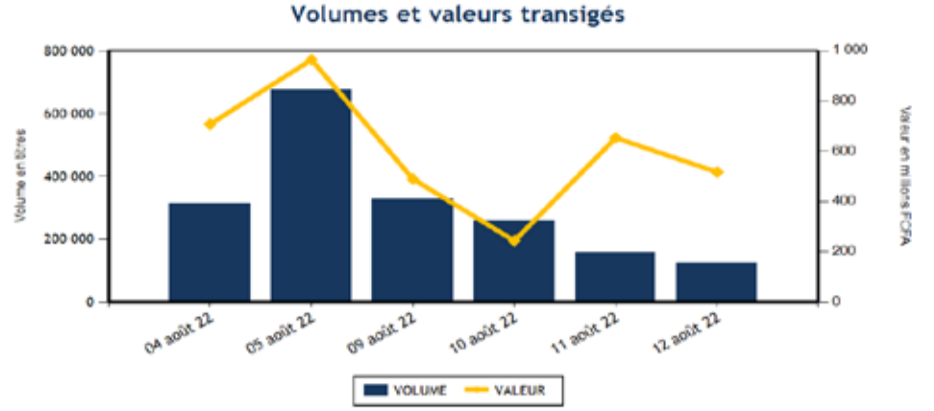
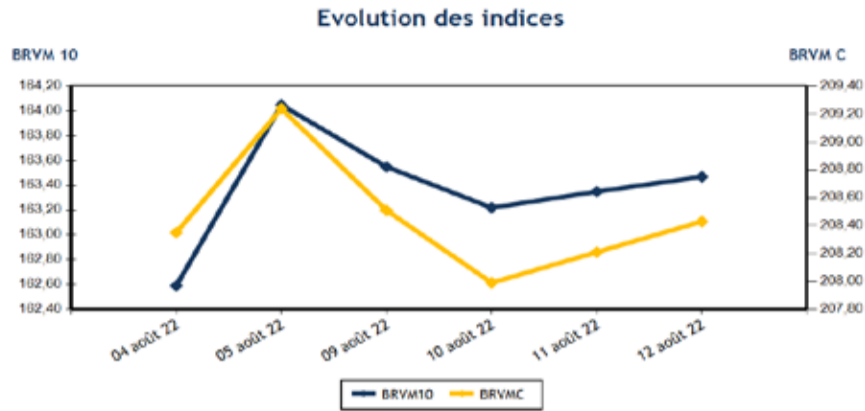
## BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 154

vendredi 12 août 2022

Site : www.brvm.org

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| <b>BRVM Composite</b> | <b>208,43</b> |
| Variation Jour        | ↑ 0,11 %      |
| Variation annuelle    | ↑ 3,04 %      |



| Actions   | Niveau            | Evol. Jour |
|---|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 6 274 295 315 436 | 0,11 %     |
| Volume échangé (Actions & Droits)                 | 89 977            | -42,79 %   |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)        | 186 050 910       | -71,05 %   |
| Nombre de titres transigés                        | 41                | 0,00 %     |
| Nombre de titres en hausse                        | 14                | -6,67 %    |
| Nombre de titres en baisse                        | 9                 | -25,00 %   |
| Nombre de titres inchangés                        | 18                | 28,57 %    |

| Obligations                     | Niveau            | Evol. Jour |
|---------------------------------|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 8 082 712 555 860 | 0,06 %     |
| Volume échangé                  | 33 146            | 3 041,80 % |
| Valeur transigée (FCFA)         | 331 477 950       | 3 008,53 % |
| Nombre de titres transigés      | 15                | 200,00 %   |
| Nombre de titres en hausse      | 4                 | 300,00 %   |
| Nombre de titres en baisse      | 2                 | 0,00 %     |
| Nombre de titres inchangés      | 9                 | 350,00 %   |

**PLUS FORTES HAUSSES**

| Titres                    | Cours  | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|---------------------------|--------|------------|----------------|
| SMB CI (SMBC)             | 6 985  | 7,46 %     | 1,23 %         |
| CROWN SIEM CI (SEMC)      | 750    | 6,38 %     | -1,96 %        |
| SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC) | 1 650  | 2,80 %     | -5,71 %        |
| VIVO ENERGY CI (SHEC)     | 865    | 1,76 %     | 0,58 %         |
| PALM CI (PALC)            | 12 300 | 1,65 %     | 75,97 %        |

**PLUS FORTES BAISES**

| Titres                      | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-----------------------------|-------|------------|----------------|
| UNIWAX CI (UNXC)            | 1 350 | -3,23 %    | -32,50 %       |
| TOTAL SN (TTLS)             | 2 350 | -2,08 %    | 18,99 %        |
| FILTISAC CI (FTSC)          | 1 320 | -1,49 %    | -21,43 %       |
| TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC) | 3 750 | -1,32 %    | -10,71 %       |
| SAFCA CI (SAFC)             | 900   | -1,10 %    | 5,88 %         |

**INDICES SECTORIELS**

| Base = 100 au 14 juin 1999     | Nombre de sociétés | Valeur   | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur     | PER moyen |
|--------------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|--------|------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE               | 12                 | 107,33   | 0,57 %     | -2,52 %        | 6 267  | 8 625 715  | 26,85     |
| BRVM - SERVICES PUBLICS        | 4                  | 476,06   | -0,36 %    | 6,06 %         | 6 515  | 40 712 840 | 9,46      |
| BRVM - FINANCES                | 15                 | 78,34    | 0,23 %     | 1,57 %         | 64 021 | 58 615 225 | 7,50      |
| BRVM - TRANSPORT               | 2                  | 462,23   | 0,00 %     | -25,70 %       | 121    | 229 650    | 7,42      |
| BRVM - AGRICULTURE             | 5                  | 324,99   | 0,72 %     | 33,57 %        | 10 818 | 74 056 825 | 5,95      |
| BRVM - DISTRIBUTION            | 7                  | 375,19   | 0,10 %     | -7,91 %        | 1 948  | 3 437 010  | 29,48     |
| BRVM - AUTRES SECTEURS         | 1                  | 1 616,39 | 0,00 %     | 79,45 %        | 287    | 373 645    | 15,73     |
| BRVM - PETITES CAPITALISATIONS | -                  | -        | -          | -              | -      | -          | -         |

| Indicateurs                         | 1er et 2è Comp.  | BRVM PC |
|-------------------------------------|------------------|---------|
| PER moyen du marché                 | 8,18             |         |
| Taux de rendement moyen du marché   | 6,95             |         |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 8,48             |         |
| Nombre de sociétés cotées           | 46               |         |
| Nombre de lignes obligataires       | 103              |         |
| Volume moyen annuel par séance      | 1 142 702,00     |         |
| Valeur moyenne annuelle par séance  | 1 529 861 173,15 |         |

| Indicateurs                      | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|----------------------------------|-----------------|---------|
| Ratio moyen de liquidité         | 3,18            |         |
| Ratio moyen de satisfaction      | 5,11            |         |
| Ratio moyen de tendance          | 160,89          |         |
| Ratio moyen de couverture        | 62,16           |         |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,01            |         |
| Prime de risque du marché        | 6,32            |         |
| Nombre de SGI participantes      | 26              |         |

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
 uca@ucasgi.com  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
 www.ucasgi.com

**SGI BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8668 RP Cotonou  
 contact@agi-agi.com  
 +229 21318733  
 +229 21316065

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agence BIIC Dapokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
 sgibfs@biic-financialservices.com

## Technologies agricoles

## Une initiative de la Bad remporte le prix «Salute to Excellence»

La National Association of Black Journalists a décerné le prix «Salute to Excellence» à l'initiative «Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine» de la Banque africaine de développement (Bad). Une manière de saluer l'excellence de la Banque en matière de relations avec les médias et de marketing en ligne dans le cadre de cette initiative historique, également connue sous le nom de TAAT.

● **Félicienne HOUESSOU**

L'initiative «Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine» ou TAAT vise globalement à accroître de 100 millions de tonnes la production alimentaire de l'Afrique et à sortir 40 millions de personnes de la pauvreté d'ici 2025. Ce programme remporte le prix «Salute to Excellence» de la National Association of Black Journalists, la plus grande organisation américaine de journalistes et de professionnels des médias de couleur. Les prix ont été annoncés samedi lors d'un gala organisé dans le cadre de la convention conjointe de la National Association of Black Journalists et de la National Association of Hispanic Journalists au Caesars Palace de Las Vegas, dans le Nevada. En effet, une campagne de marketing en ligne a mis en évidence l'impact du programme TAAT, qui fournit des technologies agricoles respectueuses du climat à des millions d'exploitants agricoles africains, aidant ainsi les pays africains à produire davantage de denrées alimentaires. Pour Beth Dunford,

vice-présidente chargée de l'Agriculture et du Développement humain et social à la Bad, cette reconnaissance de la National Association of Black Journalists intervient à un moment où la sécurité alimentaire africaine et mondiale est menacée par la guerre de la Russie en Ukraine. «Les communications de notre Banque permettent de dire au monde, à travers les histoires des agriculteurs africains participant au programme TAAT, que l'Afrique a des solutions pour stimuler sa production alimentaire et réduire sa dépendance aux importations de céréales en provenance de la région de la mer Noire», a-t-elle déclaré. Elle ajoute : «le prix «Salute to Excellence» honore également le personnel, les consultants et les partenaires de la Banque qui travaillent au sein de ces communautés pour améliorer la qualité de vie des populations africaines. Leur expertise a contribué à façonner notre campagne de communication».

**100 millions de tonnes la production alimentaire visées**

La campagne numérique



de la Banque présente quelques-uns des millions d'agriculteurs africains qui bénéficient des variétés de semences certifiées de blé, de maïs et d'autres variétés adaptées au changement climatique, des engrais et de l'appui technique, financés par le programme TAAT depuis son lancement en 2018. La vidéo principale de la campagne présente les opérations de TAAT au Soudan et en Éthiopie, où la collaboration menée par le gouvernement avec la Banque et ses partenaires a porté la production de blé à des niveaux record. En Éthiopie, TAAT a aidé les entreprises semencières à produire et à distribuer suffisamment de variétés de blé certifiées et résistantes à la chaleur et

a aidé les exploitants agricoles à étendre la production à davantage de zones la saison dernière. Cela a permis à l'Éthiopie d'en cultiver suffisamment pour se passer des importations de blé, pour la première fois de son histoire moderne. Grâce à l'adoption du TAAT par le pays, l'Éthiopie devrait exporter du blé en 2023. L'objectif de la Bad, à en croire, Martin Fregene, directeur de l'Agriculture et de l'Agro-industrie à la Banque, est de faire en sorte que le TAAT produise d'autres exemples de réussite. Et pour cela, le programme s'attire un rôle central dans la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence de 1,5 milliard de dollars de la Banque. « Cette facilité

est la réponse audacieuse de la Banque pour aider les nations africaines à produire davantage de denrées alimentaires afin d'atténuer les impacts de la guerre de la Russie en Ukraine sur les systèmes alimentaires mondiaux, la hausse des prix sur le continent et le changement climatique », a-t-elle indiqué. En juillet, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé un nouveau financement de 30 millions de dollars pour le programme TAAT. Pour relever les défis qui s'y imposent, Martin Fregene rassure : « nous pensons que la communication est essentielle pour informer les gouvernements africains, nos parties prenantes et les investisseurs sur l'impact des programmes de la Banque dans les communautés que nous servons ».

#### Une initiative qui fait l'unanimité

Le prix «Salute to Excellence» de la National Association of Black Journalists est la troisième reconnaissance internationale en matière de communication pour l'initiative TAAT de la Banque panafricaine. Le

TAAT a obtenu un «Gold Stevie» — la première place — dans la catégorie «Meilleur documentaire» des International Business Awards, ainsi qu'un «Communicator Award of Distinction» pour la vidéo en ligne, décerné par l'Academy of Interactive and Visual Arts de New York. Rappelons que les prix «Salute to Excellence» récompensent le journalisme et les communications qui couvrent le mieux les réalités du monde noir ou qui traitent de questions touchant la communauté noire dans le monde entier. La convention et le salon de l'emploi de la National Association of Black Journalists et de la National Association of Hispanic Journalists sont les principales manifestations consacrées à l'enseignement du journalisme, au développement de carrière, à la création de réseaux et à l'innovation dans le secteur. La convention attire des leaders et des personnes influentes dans les domaines du journalisme, du marketing et de la communication, des médias, de la technologie, des affaires, de la santé, des arts et du divertissement.

## Gestion des Finances Publiques

## Les cadres informaticiens du MEF outillés sur la budgétisation et le Costing

Divers responsables du Système d'information de gestion des finances publiques (SIGFP) du Ministère de l'économie et des finances ont participé du 02 au 12 août 2022 dans la cité historique d'Abomey à un atelier de développement des modules applicatifs relatifs à la comptabilité matière et la budgétisation pluriannuelle dans le SIGFP.

● **Abdul Wahab ADO**

L'atelier sur le développement des modules applicatifs relatifs à la comptabilité matière et la budgétisation pluriannuelle dans le SIGFP a regroupé les informaticiens et les métiers de directions associés au projet de la Direction générale du budget (DGTCP, DGML et DSI). Il a été organisé pour apporter les modifications adéquates pour la stabilisation du SIGFP en tenant compte des nouveaux besoins. A l'occasion de la cérémonie de clôture, dans son allocution, Firmin Kou-ton, Préfet du Département du Zou a remercié les participants pour leur détermination et leur participation du 02 au 12 août 2022 dans son département à l'atelier de développement des modules applicatifs à la comptabilité



des matières, à la budgétisation pluriannuelle et au Costing dans le SIGFP qui va permettre une bonne gestion des dépenses publiques. Pour Bertrand OTEYAMI, de la Cellule d'Appui au Pilotage des Réformes (CPAR), représentant le Secrétaire Général du Ministère (SGM) du MEF, Alban Bessan, la bonne tenue de l'organisation de cet atelier témoigne de la volonté ma-

nifeste et de l'engagement des participants pour la poursuite de la stabilisation du Système d'information de Gestion des Finances Publiques (SIGFP). «Cela confirme votre capacité à assurer toutes les évolutions possibles du système afin que le SIGFP soit le plus puissant outil d'aide à la décision en matière de gouvernance des finances publiques au Bénin», a-t-il

indiqué. Bertrand OTEYAMI, Expert de la Chaîne des dépenses publiques à la CAPAR a rappelé les objectifs visés qui concernent la prise en compte du système national de comptabilité des matières, baptisés P7, la prise en compte de la budgétisation pluriannuelle des dépenses publiques et l'intégration du Costing. Pour lui, «partant de l'objectif premier qu'est la gestion de la comptabilité des matières, la description des biens et meubles et immeubles ainsi que leur inventaire permanent permettent un suivi des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des stocks. Quant au volet budgétisation pluriannuelle, le basculement de la gestion classique en mode programme doit être accompagné de l'ensemble des outils nécessaires pour

une meilleure prévisibilité des dépenses publiques». A l'en croire, un atelier de budgétisation rassemblera tous les ministères et institutions de la République à partir du mardi 16 août 2022 dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de finances, gestion 2023. Le représentant du Secrétaire Général du Ministère (SGM) du MEF a fait savoir que le Costing est un outil indispensable pour la sincérité des prévisions budgétaires en matière de chiffreage. «L'estimation des coûts d'investissements constitue un élément clé de l'évaluation des projets. La fiabilité de cette estimation et la qualité de l'évaluation supposent notamment de s'assurer de la complétude des éléments de coûts retenus. Ces travaux que vous avez démarrés sur le Costing sont essentiels pour la fia-

bilité, des données du plan de travail Annuel», a-t-il indiqué à l'endroit des participants. Il n'a pas manqué d'inviter les participants à parfaire cet outil pour garantir une meilleure performance dans l'exécution du budget grâce à une meilleure prévision. Il faut préciser que le Comité de gestion du système d'information de gestion des finances publiques (CGSIGFP) a présenté un rapport final de l'atelier aux participants. Pour rappel, à la suite des deux trimestres dans l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2022 en mode programme, d'autres besoins fonction en lien avec la réforme se sont avérés indispensables. D'où l'organisation du présent atelier qui a réuni les informaticiens du MEF.



## Financement de l'économie béninoise

## Le FAGACE et la BIIC renforcent leur coopération

Les responsables du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) et de la Banque internationale pour l'industrie et le commerce (BIIC) ont organisé le lundi 08 août 2022, une réunion conjointe au siège du FAGACE à Cotonou. C'est sous la présidence des Directeurs Généraux des deux Institutions.

● Abdul Wahab ADO

Le FAGACE et la BIIC s'engagent pour le financement des projets en entreprises béninoises. Car, à l'occasion de la réunion entre les directeurs généraux des deux institutions, les mécanismes d'intervention respectifs ont été présentés pour une meilleure compréhension des modes opératoires et une meilleure prise en charge des projets à accompagner dans le cadre du partenariat en cours d'élaboration. Il faut préciser que cette rencontre entre le DG du FAGACE Nguéto Tiraina Yambaye avec le nouveau patron de la Banque internationale pour l'industrie et le commerce (BIIC), Arsène Dansou s'inscrit dans le cadre du plan stratégique



2021-2025 du FAGACE axé sur la modernisation de l'accompagnement dans tous les Etats membres que cela soit du secteur public ou privé. Le FAGACE est une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

Quant à la BIIC, elle ambitionne d'être un acteur majeur dans le financement des

projets nationaux d'infrastructure, de l'agriculture, de l'industrie et des services ; de servir de réel catalyseur des investissements privés au Bénin et de devenir un acteur de premier plan dans l'accompagnement des Petites et moyennes entreprises PME/PMI qui sont des potentielles sources de développement de l'économie béninoise.

## Journée départementale de l'Ojbr dans le Couffo

## Gbahoungba, Acakpo et consorts promettent le K.O aux législatives de 2023

Le centre des jeunes et loisirs de Klouékanmè a servi de cadre, samedi 13 août 2022, à la journée départementale de l'Organisation de la jeunesse du bloc républicain (Ojbr) dans le Couffo. Occasion pour l'honorable David Gbahoungba, le président Emmanuel Golou, les maires Vincent Acakpo, Casimir Sossou, Gabriel Honfin et consorts de s'unir pour une victoire écrasante au soir du 8 janvier 2023.

« Législatives 2023 : Le modèle d'engagement républicain de la jeunesse », c'est le thème de la rencontre qui a réuni des centaines de jeunes engagés venant des six communes du Couffo. « Travaillons pour qu'au soir du 8 janvier, le Br soit premier dans le Couffo. Cela est bien possible si nous nous engageons », a déclaré l'honorable David Gbahoungba. Insistant sur le K.O, il invite les militants et militantes à faire taire les querelles. « Enterrer tout ce qui sent mauvais et regarder l'intérêt du parti parce que quand le parti gagne chacun a son compte, mais quand le parti ne gagne pas tout le monde perd », a-t-il ajouté. L'honorable Rosine Dangiho laissera entendre dans son message de bienvenue



que leur défi majeur aujourd'hui pour ces élections est de remporter le plus de sièges possibles pour constituer désormais la majorité parlementaire. Un message appuyé tour à tour par le président Emmanuel Golou, le ministre Léandre Houaga, Vincent Acakpo, Pascal Tchiwanou et consorts, car ils sont tous désormais engagés pour la cause commune qui est de gagner les élections. Le coordonnateur national de l'Ojbr, l'honorable Bida Youssoufou, quant à

lui, attend beaucoup de la jeunesse pour gagner ces élections législatives. Ainsi, l'invitera-t-elle à redoubler d'efforts pour relever les défis. Il faut noter que cette journée a servi de cadre de retrouvailles pour les ténors du Bloc républicain du département du Couffo. Elle a été une réussite grâce aux trois importantes communications qui l'ont meublée. Il s'agit de : Les élections législatives 2023: quel enjeu pour la jeunesse Br, Législatives 2023: place de la jeunesse dans la stratégie de mobilisation pour une victoire, La jeunesse Br: quel engagement politique pour la paix et la cohésion nationale.

Gaétan NATO (Correspondant/  
Mono-Couffo)

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Saturne, en bonne position, communiquera à ceux qui manient l'argent et à tous les financiers une habileté particulière. Vous pourrez réussir une opération financière de très grande envergure. La chance vous sourira dans vos opérations et transactions, malgré la conjoncture défavorable à d'autres signes.

**Taureau** Le Ciel astral sera relativement calme sur le plan financier. Jupiter devrait protéger vos affaires pécuniaires. Mais attention toutefois à l'impact de Pluton, qui pourrait vous faire oublier votre habituelle prudence en matière d'achats et de placements. Ne prenez pas de décision importante sur un coup de tête. Mieux vaudra, au contraire, réfléchir longuement et prendre conseil de personnes averties.

**Gémeaux** Pluton mal aspecté pourra provoquer quelques remous dans le domaine financier. Si votre situation pécuniaire est saine, tout ira bien. Dans le cas contraire, ce ne sera vraiment pas le moment de prendre des risques.

**Cancer** De nombreuses difficultés surgiront dans votre vie matérielle. Ne compliquez pas les choses en déliant trop facilement les cordons de votre bourse. N'oubliez pas cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

**Lion** Vous qui rêvez toujours de gagner au Loto, vous devriez vous contenter de ce que votre travail vous rapporte. Ne vous plaignez pas : si les astres ne vous promettent aucun coup de chance exceptionnel, ils ne vous menacent pas non plus d'une quelconque catastrophe. Alors, même si vous êtes obligé de vérifier l'état de votre compte en banque avant de satisfaire vos envies actuelles d'achats, gardez le sourire en pensant à tous ceux qui ont moins que vous.

**Vierge** Cette influence du Soleil dans l'un des secteurs de votre thème liés à l'argent devrait être positif pour vos finances. Mais il vous faudra tout de même vous méfier de la Lune. Pour l'instant, votre situation financière est saine ; mais les jours à venir pourront être un peu plus difficiles. Si vous avez des économies, évitez donc de les dépenser : il est en effet beaucoup plus sage en ce moment de vous comporter en fourmi qu'en cigale.

**Balance** Vous rêvez de doubler vos revenus ? Ce n'est sans doute pas cette fois que vous y arriverez. Vous avez peur de vous retrouver sans le sou ? Ce n'est pas maintenant que votre équilibre financier va s'effondrer. Aucune planète de poids n'aura en effet d'impact direct sur les secteurs financiers de votre Ciel. Ce sera donc plutôt le statu quo côté argent.

**Scorpion** Évitez les dettes : vous pourriez avoir du mal à les rembourser au moment prévu, et cela vous mettrait dans une situation très pénible. Renoncez tout bonnement à la jouissance de certains produits ou gadgets, car les acheter à crédit vous vaudrait des soucis sans commune mesure avec les satisfactions qu'ils vous apporteront. Persuadez-vous que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Syrus).

**Sagittaire** Une grande prudence sera requise dans le placement des capitaux et des économies. Méfiez-vous d'offres trop alléchantes, qui pourront cacher une escroquerie susceptible de vous mener au désastre.

**Capricorne** C'est décidé : vous allez consacrer tous vos efforts à améliorer votre situation matérielle. Vous aborderez cette journée avec de bonnes résolutions. Le tout sera de les appliquer ! Mais la planète Mercure vous soutiendra.

**Verseau** Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

**Poissons** Sur le plan pécuniaire, vous aurez intérêt à élaborer une stratégie à moyen terme. C'est elle qui vous permettra d'obtenir les meilleurs résultats. Si vous voulez effectuer une importante transaction immobilière, prenez toutes les précautions nécessaires.

## L'économiste

Premier Quotidien Économique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

**Directeur Général**

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

**Assistant du Directeur Général**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire caissière**

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

**Directeur de publication**

Jules AFFODJI

**Rédacteur en chef**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

**Secrétaire de rédaction**

Abdul Wahab ADO

(66656265)

**Rédacteurs**

Nestor DEHOUNDJ

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

**Raoul Gandaho**

(Correspondant Ouémé Plateau)

**Mouhamed Bouhari SAÏDOU**

(Br. Borgou/Alibori)

**Jules Daniel Mahuto**

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Économiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Économiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

**Directrice commerciale**

Rigel BATCHO

(69190880)

**Graphiste**

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)



## UEMOA Regional Stock Exchange

### Birahim DIOUF, New CEO of the Central Custodian/Settlement Bank

The Central Depository/Settlement Bank which is the Central Depository of the securities of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) has a new Managing Director. His name's Birahim DIOUF.

It was at the end of the meeting of the Board of Directors held on Tuesday, June 7, 2022 at the headquarters of the institution that Mr. Birahim DIOUF was appointed Chief Executive Officer of the Central Custodian/Settlement Bank, according to the press release. The new Managing Director of the Central Custodian/Settlement Bank has some thirty years of experience in the financial sector, particularly in the financial markets and investment banking. It should be noted that the appointment has been effective since July 1, 2022 and marks an important step in the process of empowerment of the central structures of the WAEMU Regional Financial Market. The DC/BR is the structure of the WAEMU Regional Financial Market in charge of centralization, custody of securities, the successful completion of clearing operations on the financial market, off-market operations as well as securities transactions. Prior to his appointment as Chief Executive Officer of the DC/BR, Mr. Birahim Diouf was Deputy Chief Executive Officer of the DC/BR since January 2021, after having held the positions of Director of the Research, Strategy and Market Development Department of the BRVM and of the DC/BR, Director of Operations of the DC/BR. He began his career at Citigroup and, for the first time in February 1998 until 2003, joined the central structures of the Regional Financial Market as Director of Operations of



the DC/BR. He then joined BMCE Capital respectively, working for the Economic Commission for Africa as Senior Capital Markets Consultant and then, the African Alliance Investment Bank based in South Africa. This is proof that the CEO of the Central Depository/Settlement Bank, Birahim Diouf, is well acquainted with the institution he is now in charge of. It must be said that the new Director General of the DC/BR is a technocrat, an outstanding financier. Mr. Birahim DIOUF holds an MBA from the Sorbonne Graduate School of Business, an Executive MBA from the INSEEC Business School, and a Master's degree in Economics from Paris-I Panthéon-Sorbonne. In addition, he holds a postgraduate degree in Islamic finance from the Institute of Islamic Banking and Insurance (IIBI) in London and a Master's degree in Applied Economics from Paris IX Dauphine. He has several certifications, particularly in leadership and sustainable development and green finance.

#### Brief overview of the

#### Central Custodian/Settlement Bank

The Central Depository/Settlement Bank is the Central Depository of WAEMU Securities. It ensures the centralisation of the custody of securities for its members, the successful completion of settlement/delivery operations following transactions on the stock exchange as well as the payment of security events. As a full member of the Association of National Numbering Agency (ANNA), it is responsible for the codification of securities in the WAEMU. The Regional Securities Exchange (BRVM) and the Central Depository/Settlement Bank (DC/BR) were created on 18 December 1996 at the Constituent General Meeting in Cotonou, Benin. They are common to the eight WAEMU states, namely Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinea-Bissau, Mali, Niger, Senegal and Togo. The DC/BR and the BRVM are today successful models of financial integration and a single stock exchange belonging to several countries that attracts investors from all over the world.

## Agropastoral Performance In 2021

### 6.7% Decrease in Fisheries Production in Benin

(Self-sufficiency was 41.4%)

In the report "Directorate of Agricultural Statistics, final figures for the 2021-2022 crop year, May 2022", it appears that fisheries production decreased in 2021 and this for two consecutive years for the different chains except for artisanal sea fishing. This is the consequence of the difficulties of importing the extruded food adopted by fish farmers because of the COVID-19 crisis.

Aquaculture production has decreased by 12.6% and 40.3% respectively compared to 2020 and the average obtained over the last five years". In summary, this is what emerges from the study carried out in May 2022 by the Directorate of Agricultural Statistics (DSA) of Benin. According to the study report, apart from artisanal sea fishing, other types of fishing have declined. Indeed, aquaculture production has experienced a second decline after that of 2020. This is justified by factors such as the coronavirus pandemic with difficulties in accessing food for fish farming. "Due to the difficulties of importing extruded feed adopted by fish farmers due to the COVID-19 crisis (limitation and high cost of transport), total aquaculture production is 2,649 tonnes compared to 3,031 tonnes in 2020. The average aquaculture production over the last five years is 4,440 tonnes", informs the study report "Directorate of Agricultural Statistics, final figures for the 2021-2022 crop year, May 2022". Against 82,417 tonnes of yield in 2020, fisheries production in Benin fell to 76,925 tonnes in 2021, or 6.7%. A drop that has increased the import of fresh fish and other aquaculture products. In detail, inland fishing has pulled the sector further down. "In 2021 a decrease of nearly



18.1% is a production of 36,631 tonnes compared to a production of 44,726 tonnes and 40,271 tonnes respectively in 2020 and the average of the last five years. Its weight in total fisheries production, which was on average 56.6%, has dropped to 47.6% in 2021, "informs the DSA study on this subject. This reduction in form would be justified by the repression of prohibited gear and tools which lead to overexploitation of fishery resources. This has undoubtedly limited the capacity of producers (fishermen).

However, this is not the case for artisanal sea fishing, which increased by more than 3,000 tonnes, reaching a production of 37,591 tonnes in 2021 compared to 34,443 tonnes in 2020, an increase of 9.1% compared to 2020. But the fact remains that these performances have not been able to meet the demand or the need of the local market. Evidence of this is dependence, which came out

at almost 60% knowing that self-sufficiency was only 41.4% according to the DSA. However, efforts are under way to significantly increase performance and reduce dependency. This is also the objective of the government which made a large batch of equipment available to fish farmers through PROVAC-2 in January 2022. Various work tools had been granted to them for a total investment of 150 million FCFA. On occasion, "The increase in aquaculture production is incumbent on all of us with a view to gradually closing our country's fish deficit and at the same time reducing imports," said Gaston Cossi Dossouhoui, Minister of Agriculture, Livestock and Fisheries. Confident that this equipment will improve qualitatively and quantitatively the results of production among the actors of the fish farming sector. "You have a duty of accountability to the State. We will be proud that you have helped cover the need for fish protein with healthy foods," he insisted.

## Capacity Building in Entrepreneurship and Marketing

### CCI Benin and CePEPE Empower Business Leaders in Parakou

Limiting the early mortality rate of enterprises and encouraging entrepreneurs to discover the requirements of the business world in order to face the difficulties related to entrepreneurship. These are the objectives of a training session organized by the Chamber of Commerce and Industry of Benin (CCI Benin) in partnership with the Centre for the Promotion and Supervision of Small and Medium Enterprises (CePEPE) for the benefit of business leaders. It was from Monday 08 to Tuesday 09 August at the CCI Benin Parakou. For two days, participants were provided with tools on several topics, including entrepreneurship, business management, marketing, the concept of corporate taxation and many others.

Indeed, according to a study carried out by the Benin Chamber of Commerce and Industry, it is noted that companies disappear after a few years of creation. And it is therefore to remedy this situation that the initiators saw fit to strengthen the capacities of business leaders on the themes that can now help them

to better understand the various challenges related to entrepreneurship in order to face them.

Participants in this training, particularly entrepreneurs, are satisfied with the quality of the education received. This is what most interviewees told us. "This training organized by the

CCI Benin in partnership with CePEPE was very rich. Rich because we have learned a lot (...) Personally, what struck me most was the notion of corporate taxation," said Ayéko Dominique ASSOGBA.

While committing to put into practice the concepts acquired during this training

in the future, the latter also thanked the initiators and would like other training sessions on other themes that could bring them added value.

It is also self-satisfaction on the part of the trainers who say they are satisfied with the enthusiasm observed on the part of the business

leaders and the importance which they have attached to this training.

"It was a feeling of satisfaction that we noted from these participants who also wished that CePEPE, in conjunction with the Benin Chamber of Commerce and Industry, offered them other capacity-building opportu-

nities," said Chanel AHO-DO-OUNSOU, Business Advisor at CePEPE.

The satisfaction of the request was not delayed, since another training began this Thursday, August 11, 2022, on "the development of entrepreneurship", still on the air of the CCI Benin Parakou and scheduled to last two days.



## Création d'une nouvelle entreprise

## Comment un PDG peut contribuer à son succès ?

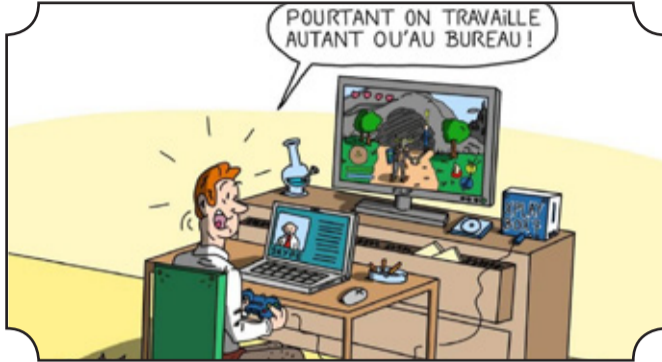
Face à un climat économique et géopolitique de plus en plus hostile, des risques liés à la faillite et des pressions décourageantes dans la gestion d'une entreprise, bon nombre de dirigeants peinent à créer une nouvelle entreprise ou lancer d'autres activités commerciales. Cependant, ces aspirations de nouvelle entreprise sont tout simplement impossibles sans un PDG actif et pleinement engagé.

● Issa SIKITI DA SILVA

Selon McKinsey, si le PDG de l'entreprise existante n'est pas prêt à s'engager pleinement, il vaut probablement mieux que cette entreprise ne se lance pas dans une nouvelle aventure commerciale. « Le PDG doit viser haut car il a un rôle stimulant à jouer pour s'assurer que le temps et les ressources consacrés à une nouvelle entreprise en valent la peine. Orienter l'ensemble de l'entreprise vers ce niveau de l'entreprise commence par l'identification d'une aspiration claire, d'objectifs ambitieux et de cibles spécifiques », expliquent Shaun Collins, Ari Libarikian et Kurt Strovink, trois consultants de McKinsey dans une analyse publiée la semaine dernière sur le site de cette organisation basée à New York. Si le PDG ne s'efforce pas pour agir comme un pont en faisant avancer les décisions, en renforçant activement le soutien ou en se dirigeant vers des délais spécifiques, l'initiative s'arrête ou revient au statu quo.

## Financement

Deuxièmement, il faudra protéger la nouvelle entreprise du statu quo. « Notre analyse montre clairement que l'allocation d'un financement pour la nouvelle entreprise est l'une des choses les plus importantes qu'un PDG puisse faire. Les PDG doivent investir suffisamment



ment et ensuite protéger cet argent des tentatives inévitables de l'entreprise en place de le récupérer lorsque des problèmes surviennent », renchérisse-t-il. A en croire McKinsey, pour garantir l'indépendance financière de la nouvelle entreprise, le PDG doit établir une source de financement dédiée et protégée ainsi qu'une approche de budgétisation agile basée sur des étapes de type capital-risque dans lesquelles les tranches de financement sont débloquées lorsque la nouvelle entreprise atteint certains jalons. Tertio, le PDG doit déjà déclencher le processus de recherche de celui qui sera le futur PDG de la nouvelle entreprise. McKinsey suggère que le PDG trouve quelqu'un qui possède non seulement des capacités entrepreneuriales et opérationnelles nécessaires pour gérer l'entreprise, mais également des compétences d'influence et de collaboration plus douces pour pouvoir bien travailler avec les dirigeants de l'entreprise existante. Inévitablement, il y aura des conflits entre la

nouvelle entreprise et l'ancienne, surtout lorsque l'entreprise existante commence à percevoir la nouvelle venue comme une menace, une étape qui pourrait entraîner une dynamique contre-productive et une perte de valeur. « En naviguant dans ces tensions organisationnelles, le PDG doit structurer un modèle de gouvernance qui intègre directement des motivations pour les chefs de l'entreprise-mère. Une façon d'y parvenir consiste à identifier les principaux gardiens d'un actif ou d'une capacité nécessaire, tels que les données ou la propriété intellectuelle, et à leur confier un rôle de leadership dans la nouvelle entreprise ». En conclusion, les experts de McKinsey conseillent au PDG de communiquer efficacement et régulièrement. « Dans le contexte du soutien d'une nouvelle entreprise, les PDG sous-estiment souvent à quel point les communications doivent être systématiques et persistantes et à quel point elles peuvent affecter les résultats de la nouvelle entreprise ».

## Campagne agricole 2022-2023

## Les grandes ambitions et projections du Bénin

Après les perturbations liées à la pandémie du coronavirus, le Bénin nourrit de belles ambitions dans la production agricole pour la campagne en cours, 2022-2023. Les prévisions dans chaque cas devraient se bonifier selon les chiffres issus d'une étude de la Direction des statistiques agricoles du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

● Bidossessi WANOU

Les rendements pour la campagne agricole 2022-2023 au Bénin s'annoncent réconfortants. Les différentes filières et cultures devraient afficher une performance améliorée selon les simulations et perspectives vues par la Direction des statistiques agricole (DSA) du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP). Les dites prévisions, faudrait-il le souligner, pour la campagne 2022-2023 ont été réalisées sur la base de l'application d'une hypothèse de croissance moyenne pondérée au niveau des chiffres de production et tiennent compte des réalisations majeures prévues dans le Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026, volet agriculture. Ainsi, il ressort de l'exercice que globalement, les productions céréalières tirées par la production du riz devraient connaître un accroissement de 6,1% par rapport à la production de la campagne 2021-2022. Quant aux légumineuses, consécutivement au rythme de croissance du soja, le rendement devrait atteindre 691575 tonnes, soit un accroissement de 9,8% par rapport à la campagne 2021-2022 où le Bénin a



● Gaston Cossi Dossouhoui, MAEP

enregistré une production de 629 875 tonnes. On attend en ce qui concerne les racines et tubercules, une croissance de 3,2%, probablement plus faible relativement aux autres groupes de cultures. Les cultures maraîchères à la suite des effets probables des nombreuses actions connaîtront une croissance plus élevée (10% par rapport à la campagne agricole 2021-2022). Ceci, après un accroissement de 5,9% en 2021 par rapport à la campagne précédente (2020). Les productions du coton, de l'ananas et de l'anacarde devraient connaître une croissance respective de 4,5%, 5,2% et 8,7% par rapport à la production de la campagne 2021-2022. En effet, le Bénin envi-

sage faire 800 480 tonnes en 2022-2023 contre 766 273 ; soit un bond de 4,5%. La culture maraîchère est attendue à 735 246 contre 668 590 pour la campagne 2021-2022, la plus grande croissance, soit 10%. Contre 406 220 tonnes de production, l'ananas devrait atteindre 427 457 en 2022-2023. Pour ce qui est de l'anacarde, on attend 163 560 contre 150 414 la campagne 2021-2022. Avec 8,7 de croissance, c'est la troisième forte croissance avec la culture maraîchère (9,8 %) et les maraîchères, (10,0%). Avec 6,1% de croissance, la production céréalière est attendue à 2 448 732 contre 2 308 913 la campagne 2021-2022. C'est dire que le Bénin devrait mieux faire dans la quasi-totalité des filières.

## Célébration de la fête du 15 août au Bénin

## La nouvelle igname au cœur des bonnes affaires

Au-delà de la célébration de l'Assomption, la date du 15 août marque au Bénin le lancement officiel de la consommation de la nouvelle igname. De Savalou où il y a la grande attraction en passant par les autres localités, c'est la fête autour de l'igname avec de grosses entrées.

● Bidossessi WANOU

Les restaurants où on sert l'igname pilée sont bondés de clients. Des familles entières ont fait le déplacement pour se faire plaisir, des curieux ont voyagé depuis le début du weekend pour aller vivre la solennité à Savalou dans le département des Collines et profiter pour s'approvisionner en la nouvelle igname. La date du 15 août inaugure l'ère de la nouvelle igname avec la cérémonie sacrificielle dans le palais royal de Savalou qui donne le top de la consommation. C'est une véritable attraction



culturelle et un moment de partage fraternel. A Savalou et autres endroits du département des Collines, tout visiteur attendu ou non peut se faire plaisir dans une famille à la faveur de la fête. Même dans les restaurants, l'heure est à la promotion

avec des bonus aux clients à partir d'une certaine hauteur. « Quand vous consommez pour 2000 FCFA, on vous offre une petite bière », a confié Gislaine Gbaguidi, une responsable de restaurant à Savalou. A Cotonou, l'initiative est suivie

par endroits. Avec d'autres, c'est un jour spécial et la dose est un peu plus améliorée. « C'est la fête de la nouvelle igname. Nous avons beaucoup de clients et nous avons choisi de leur faire de petits bonus aujourd'hui », a fait savoir Affi Ogountchi, restauratrice à Cotonou. Selon cette dernière, le restaurant reçoit plus de clients demandeurs d'igname pilée le 15 août de chaque année. C'est en retour des chiffres d'affaires bonifiés. « Je peux vous dire que nous triplons la vente de l'igname pilée le 15 août. D'ordinaire, nous travaillons jusqu'à 18H mais exceptionnellement le 15 août, nous offrons une ses-

sion nocturne pour le plaisir de nos clients », confie la restauratrice. A en croire Affi, chaque année, le restaurant augmente sa commande d'ignames pour l'occasion car il y a plus de clients. C'est une occasion dont profitent beaucoup d'autres acteurs. A cet effet, « Nous sollicitons plus de main d'œuvre aujourd'hui pour nous aider à piler et on leur paie le soir », a déclaré Gislaine Gbaguidi qui a mis en exergue l'occasion offerte à des jeunes de faire un peu de revenus. Aussi, certains clients affectionnent les plats accompagnés de

viande de brousse. Pour combler leur attente, des commandes sont faites aux chasseurs qui, eux aussi, quelques jours avant la fête, multiplient les chasses pour fournir de la viande aux restaurants qui les conservent à leur tour au frais. Les produits de brasserie également sont très sollicités, certains vont même jusqu'à initier des promotions pour attirer plus de clients. C'est en réalité une saison florissante dont chacun profite à sa façon. Il faut noter que l'igname est célébrée avec faste chaque année en raison de sa similitude avec la gestation de la vie humaine, neuf mois, le temps de sa germination sous le sol.





## Message du Président du Groupe Dongaco

En seulement deux décennies, Dongaco est passé du statut de start-up à celui de l'un des groupes d'entreprises les plus importants des marchés émergents. Nous nous sommes efforcés de créer de la richesse et du bien-être - avec des opportunités de croissance et de développement - et nous avons tenté consciemment et constamment de partager cela avec nos employés, nos investisseurs, nos consommateurs et tous ceux avec qui nous sommes en contact.

Historiquement, notre Groupe a toujours été un groupe en mouvement qui a réussi à se transformer tout en restant fidèle à sa vision. Il y a 20 ans, nous étions un champion régional actif dans quelques catégories de produits ; aujourd'hui, nous sommes devenus un acteur mondial dans divers secteurs d'activité, à travers des données démographiques et des cultures. Dongaco perpétue ce riche héritage.

Nos marques doivent d'abord soutenir les valeurs sociales et culturelles des gens en matière d'alimentation. Elles doivent affiner et partager leur point de vue sur l'impact qu'elles ont sur la santé des gens. Dongaco dispose d'un portefeuille de marques unique qui correspond aux tendances et aux exigences des consommateurs. Nous sommes convaincus que non seulement nos marques mondiales, mais surtout nos marques locales fortes nous aideront à nous concentrer sur les personnes et leurs communautés. Nous continuons à inspirer de meilleurs choix en améliorant la qualité nutritionnelle de nos aliments et de nos boissons ; nous y parvenons en combinant la force et l'expertise en matière d'innovation d'une organisation mondiale.

Nous renforçons aussi constamment la durabilité de nos marques par un approvisionnement, une production et une distribution responsables.

En tant que président, et avec le soutien de notre partenaire The Coca-Cola company, je continuerai à veiller à ce que nous soyons les premiers à créer et à partager une valeur durable. Grâce à votre soutien constant, à notre engagement en faveur du progrès social et économique et à notre passion pour la santé par l'alimentation, nous continuerons à générer une croissance rentable et durable aujourd'hui et pour de nombreuses années à venir. Venez, rejoignez-moi dans ce voyage.

Chaleureuses salutations,

**Zouberou ELHADJ SAYO**